



Brunet Roy Dubé
Comptables agréés
SENCRL

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 30 juin 2009

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

TABLE DES MATIÈRES Exercice terminé le 30 juin 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS:	
Situation financière	2
Résultats et continuité du surplus (déficit) accumulé	3
NOTES COMPLÉMENTAIRES	4
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	18



Brunet Roy Dubé

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil des commissaires
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Nous avons vérifié le rapport financier de la COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES comprenant l'état de la situation financière au 30 juin 2009, l'état des résultats et du surplus (déficit) accumulé de l'année financière terminée à cette date, conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Dans notre rapport daté du 20 novembre 2009, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers contenus dans le rapport financier annuel.

À notre avis, les renseignements contenus dans les états financiers condensés ci-joints concordent avec les informations présentées dans le rapport financier annuel dont ils ont été tirés.

Pour une information plus détaillée sur la situation financière de la Commission scolaire et ses résultats d'exploitation pour l'exercice en cause, il convient de lire les états financiers condensés à la lumière des états financiers vérifiés contenus dans le rapport financier annuel.

*Brunet Roy Dubé, CA*¹

Comptables agréés

Montréal,
le 20 novembre 2009

¹ CA auditeur permis n° 12518

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

SITUATION FINANCIÈRE

30 juin 2009

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	5 136 942 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	18 808 715
Taxe scolaire à recevoir (note 5)	2 852 283
Débiteurs (note 6)	4 249 531
Stocks destinés à la revente	71 798
Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 246 000

TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS

32 365 269 \$

PASSIFS

Créditeurs et frais courus (note 8)	26 802 890 \$
Revenus reportés (note 9)	2 256 147
Provision pour avantages sociaux futurs (note 10)	7 718 505
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 11)	185 816 240
Autres passifs (note 12)	587 463

TOTAL DES PASSIFS

223 181 245 \$

DETTE NETTE

(190 815 976)\$

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 13)	166 234 455 \$
Stocks de fournitures	362 730
Frais payés d'avance (note 14)	736 838

TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS

167 334 023 \$

DÉFICIT ACCUMULÉ (note 15)

(23 481 953)\$

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE

Présidente

Directrice générale

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RÉSULTATS ET CONTINUITÉ DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ Exercice terminé le 30 juin 2009

REVENUS

Subvention de fonctionnement du MELS	191 742 855 \$
Taxe scolaire	52 777 374
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	164 667
Ventes de biens et de services	24 649 086
Revenus divers	6 920 968
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	16 850

TOTAL DES REVENUS

276 271 800

DÉPENSES

Activités d'enseignement et formation	125 819 850
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	52 977 977
Services d'appoint	34 647 930
Activités administratives	13 295 980
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	29 338 239
Activités connexes	17 383 146

TOTAL DES DÉPENSES

273 463 122

SURPLUS DE L'EXERCICE

2 808 678

Surplus accumulé au 30 juin 2008	17 308 014
Redressements affectant les exercices antérieurs (note 4)	(43 598 645)

DÉFICIT ACCUMULÉ À LA FIN

(23 481 953)\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2009

1. STATUTS CONSTITUTIFS

L'organisme est reconnu en vertu des articles III et suivants de la Loi sur l'instruction publique, et en vertu du décret no 1014-97 du 13 août 1997 à compter du 1^{er} juillet 1998.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation des états financiers

Les états financiers ont été dressés par la Commission scolaire conformément aux principes comptables généralement reconnus pour le secteur public établis par le Conseil de la comptabilité dans le secteur public. Les renseignements compris dans les états financiers sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations.

Méthode de comptabilité

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La méthode de la comptabilité d'exercice constate les revenus au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et mesurables; les dépenses équivalent au coût des biens et des services acquis durant la période, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de trésorerie non affectée et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

Actifs financiers

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation annuelle de cette provision est imputée aux dépenses.

Le fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est comptabilisé au montant versé annuellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour atteindre le montant de capital à payer à l'échéance.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 1)

Stocks

Les stocks qui se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières sont présentés à titre d'actifs non financiers. Les stocks destinés à la revente sont présentés à titre d'actifs financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de valeur de réalisation nette.

Passifs - revenus reportés

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés au passif.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus reportés s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes:

- Une clause de finalité qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à la période ou aux périodes dans lesquelles les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert telles que le remboursement des ressources transférées.

Passifs - provision pour avantages sociaux futurs

Les obligations découlant des avantages sociaux futurs (congé de maladie, vacances, heures supplémentaires accumulées et indemnités de départ) dus aux employés du gouvernement sont comptabilisées à titre de passif. La variation annuelle de ce compte est portée aux dépenses.

Passifs - dettes

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission. Les frais d'émission liés aux dettes à long terme sont comptabilisés aux dépenses.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2009

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 2)

Actifs non financiers - immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes:

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipements	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développements informatiques	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques ne sont pas comptabilisés à titre d'immobilisations mais sont indiqués en note aux états financiers et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés qui sont virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Cependant, en ce qui concerne les terrains, la contrepartie est constatée dans les résultats à titre de produit dans l'année d'acquisition.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés et virées graduellement aux résultats selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont constatées aux revenus dans l'année d'acquisition.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 3)

Actifs non financiers - frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'année financière pour des services dont la commission scolaire bénéficiera au cours de la ou des prochaines années financières. Ces frais seront imputés aux dépenses au moment où la commission scolaire bénéficiera des services acquis.

Réseau de télécommunication

La Commission scolaire des Patriotes a encouru des coûts pour un réseau de télécommunication. Malgré le fait que le titre de propriété de ce réseau n'est pas dévolu à la Commission scolaire, celle-ci ayant un droit d'utilisation irrévocable d'une durée résiduelle de 14 ans jumelé à un droit ultérieur de renouvellement de 5 ans, tous les avantages et inconvénients reliés à l'utilisation de ce réseau lui sont acquis.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers demande à la commission scolaire de réaliser des estimations et de poser des hypothèses pour évaluer et inscrire certains éléments d'actif, de passif, de revenus et de dépenses. Ces estimations reposent sur les données les plus fiables disponibles et les hypothèses les plus probables à ce moment et font appel aux meilleurs jugements de la commission scolaire.

De par leur nature, les estimations sont sujettes à une incertitude quant à la mesure. Ainsi, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1^{er} juillet 2008, la commission scolaire a adopté les principes comptables généralement reconnus pour le secteur public établis par le Conseil de la comptabilité dans le secteur public. Le surplus accumulé de la période précédente a été redressé pour qu'il soit conforme aux conventions comptables adoptées pour l'année financière en cours. Cependant, les chiffres correspondants de la période précédente n'ont pas été retraités et ne sont pas présentés dans les états financiers.

Principaux changements ayant un impact sur le surplus accumulé au 30 juin 2008:

- Établir un passif dans les comptes de la commission scolaire pour les obligations découlant des avantages sociaux futurs (congés de maladie, vacances, heures supplémentaires accumulées et indemnités de départ) dus aux employés;
- Annuler certains passifs qui ne répondent pas aux critères pour les comptabiliser à titre de revenus reportés;
- Établir le coût des immobilisations acquises avant le 1^{er} juillet 2008. Le coût des immobilisations a été reconstitué à partir des coûts comptabilisés dans les rapports financiers de 1991 à 2008. Lorsque les renseignements étaient disponibles les coûts réels étaient attribués à une immobilisation. Les coûts résiduels ont été attribués aux immobilisations pour lesquelles le coût réel n'avait pas pu être reconstitué au prorata de la valeur municipale;
- Comptabiliser l'amortissement accumulé des immobilisations acquises avant le 1^{er} juillet 2008;
- Comptabiliser les stocks;
- Ajuster la valeur des emprunts à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention et du fonds d'amortissement afférent;
- Annuler le capital permanent.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2009

4. MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Un sommaire de l'impact des principaux changements sur le surplus accumulé au 30 juin 2008 figure ci-dessous:

	Impact sur le surplus accumulé au 30 juin 2008
Comptabilisation des obligations liées aux avantages sociaux futurs dus aux employés	(7 135 261)\$
Annulation des passifs qui ne répondent pas à la définition de revenus reportés	422 088
Ajustement de la valeur nette comptable des immobilisations acquises avant le 1er juillet 2008	(175 833 891)
Comptabilisation des stocks	381 096
Annulation du capital permanent	138 567 323
TOTAL:	(43 598 645)\$

5. TAXE SCOLAIRE À RECEVOIR

Année courante
Année précédente
Années antérieures
Frais

1 832 240 \$
560 174
105 424
405 254

2 903 092

Provision pour créances douteuses

(50 809)

2 852 283 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2009

6. DÉBITEURS

Comptes clients	3 693 953 \$
Congés sabbatiques	431 181
Avances de salaire	124 397
	<hr/>
	4 249 531 \$

7. EMPRUNTS À COURT TERME

La marge de crédit, inutilisée au 30 juin 2009, porte intérêt au taux préférentiel. Le montant maximum d'emprunt bancaire à court terme autorisé s'élève à 44 726 690 \$ au 30 juin 2009. Les emprunts bancaires à court terme sont garantis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La marge de crédit est renouvelable périodiquement et garantie par une cession des subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les emprunts bancaires effectués au cours de l'exercice ont été contractés dans les limites des montants maximums autorisés par le ministère.

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	17 799 021 \$
Fournisseurs	6 176 440
Retenues sur contrats	447 946
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 686 235
Congés sabbatiques	693 248
	<hr/>
	26 802 890 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2009

9. REVENUS REPORTÉS

Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	358 338 \$
Fonds à destination spéciale	1 891 374
Autres revenus perçus d'avance	6 435
	2 256 147 \$

10. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Congés de maladie	2 443 051 \$
Vacances	4 099 696
Heures supplémentaires accumulées	230 545
Indemnités de départ	88 531
Contributions de l'employeur sur avantages sociaux futurs	856 682
	7 718 505 \$

11. DETTE À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	Taux	Montant à l'émission	Solde au 30 juin 2008	Émission de l'exercice	Refinancement / remboursement de l'exercice	Solde au 30 juin 2009
Dettes obligataires						
2002 - 2012	6,000 %	30 000 000	\$ 4 000 000	\$ _____	\$ _____	\$ 4 000 000
		30 000 000	4 000 000	_____	_____	4 000 000
Billets - fonds de financement						
1999 - 2011	6,236 %	22 195 000	11 861 880		1 291 640	10 570 240
2001 - 2015	6,120 %	12 657 000	8 611 000		578 000	8 033 000
2001 - 2008	5,790 %	6 884 000	986 000		986 000	
2001 - 2008	5,790 %	6 325 000	4 807 000		4 807 000	
2002 - 2008	5,200 %	16 606 000	13 286 000		13 286 000	
2003 - 2012	5,708 %	5 902 000	4 626 000		319 000	4 307 000
2003 - 2009	4,635 %	20 286 000	16 462 000		956 000	15 506 000
2005 - 2015	4,577 %	31 100 000	27 322 000		1 889 000	25 433 000
2005 - 2011	4,297 %	8 867 000	7 807 000		530 000	7 277 000
2006 - 2012	4,511 %	38 030 000	33 566 000		2 232 000	31 334 000
2006 - 2014	4,108 %	16 640 000	15 974 000		666 000	15 308 000
2007 - 2014	4,416 %	4 984 000	4 241 000		707 000	3 534 000
2007 - 2013	5,100 %	13 913 000	13 913 000		978 000	12 935 000
2008 - 2015	4,212 %	15 989 000	15 989 000			15 989 000
2009 - 2014	3,047 %			28 076 000		28 076 000
2009 - 2016	4,068 %			3 514 000		3 514 000
		220 378 000	179 451 880	31 590 000	29 225 640	181 816 240
TOTAL		250 378 000	\$ 183 451 880	\$ 31 590 000	\$ 29 225 640	\$ 185 816 240

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2009

11. EMPRUNTS À LONG TERME SUJETS À UNE SUBVENTION (suite 1)

Dettes obligataires

Les dettes obligataires sont assorties d'un fonds d'amortissement créé à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et déposées en fidéicommiss entre les mains du ministère des Finances pour pourvoir au paiement du capital des obligations venant à échéance en 2012.

Les versements au fonds d'amortissement des dettes obligataires exigibles au cours des trois prochains exercices sont de 178 000 \$ annuellement.

Les sommes accumulées au fonds d'amortissement totalisent 1 246 000 \$ au 30 juin 2009.

Le versement en capital requis sur la dette obligataire est de 1 780 000 \$ et est dû en mai 2012.

Billets - fonds de financement

Les billets - fonds de financement sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Au cours des cinq prochains exercices, les versements en capital requis sur les billets - fonds de financement sont les suivants:

2010 - 27 355 640 \$
2011 - 11 849 640 \$
2012 - 48 869 960 \$
2013 - 10 827 000 \$
2014 - 48 810 000 \$

Les emprunts à long terme sujets à une subvention sont garantis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2009

12. AUTRES PASSIFS

Dépôts de soumission	130 437 \$
Activités d'intermédiaire pour le MELS	138 411
Activités d'intermédiaire pour des tables régionales	314 340
Activités d'intermédiaire pour la section Patriotes/Riverside de l'ACSQ	4 275
	587 463 \$

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	30 juin 2009		
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette
Terrains	16 394 162 \$	\$	16 394 162 \$
Aménagements de terrain	1 156 164	29 985	1 126 179
Bâtiments	206 640 797	88 426 408	118 214 389
Améliorations majeures aux bâtiments	15 176 392	177 714	14 998 678
Matériel et équipements	21 656 067	10 989 694	10 666 373
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	118 283	8 023	110 260
Documents de bibliothèque	238 355	6 362	231 993
Manuels scolaires - achats initiaux	1 177 579	36 467	1 141 112
Matériel roulant	29 793	1 010	28 783
Réseau de télécommunication	4 802 318	1 479 792	3 322 526
	267 389 910 \$	101 155 455 \$	166 234 455 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2009

14. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

Frais imputables aux prochains exercices
Primes payées d'avance à la C.S.S.T.

124 513 \$
612 325
<hr/>
736 838 \$

15. RÉSORPTION DU DÉFICIT ACCUMULÉ

La partie du déficit accumulé au 30 juin 2009 qui découle de la réforme de la comptabilité gouvernementale sera résorbée par des transferts du gouvernement du Québec, dans le cadre de la mise en application de l'article 30 de *la Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législative concernant la mise en œuvre de la réforme comptable* (2009, c.38), adoptée en septembre 2009, qui autorise le gouvernement à prendre les sommes nécessaires à même le Fonds consolidé du revenu

16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Commission scolaire s'est engagée à la rénovation et réfection de certains établissements pour une somme totale de 5 260 000\$ au 30 juin 2009.

La Commission scolaire s'est engagée par baux pour des locaux administratifs pour une somme totale de 229 425 \$ pour le loyer de base et les frais variables, échéant en août 2012. Le solde de ces engagements s'établit à 184 716 \$ au 30 juin 2009. La Commission scolaire s'est également engagée par contrat pour différents services, tels déneigement, entretien ménager et autres. Le solde de ces engagements s'établit à 10 204 940 \$ au 30 juin 2009. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu de ces contrats et baux, excluant les taxes applicables et les clauses escalatoires d'indexation, sont les suivants:

2010 - 4 185 696 \$
2011 - 3 455 112 \$
2012 - 2 013 457 \$
2013 - 98 055 \$
2014 - 67 088 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2009

16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (suite)

La Commission scolaire s'est engagée par contrats pour le transport scolaire pour une somme de 30 859 970\$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ces contrats sont les suivants:

2010 - 11 178 216 \$

2011 - 10 261 602 \$

2012 - 9 420 152 \$

Une somme de 175 235 \$ est réservée pour l'encadrement des stagiaires.

Une somme de 191 630 \$ est réservée pour le perfectionnement des enseignants.

17. ÉVENTUALITÉS

Griefs

Au 30 juin 2009, le coût total que devrait assumer la Commission scolaire, si elle perdait les griefs déposés contre elle, est de l'ordre de 468 639 \$. Aucune provision ne figure aux états financiers pour une portion du coût total de ces griefs.

Litige

Un recours collectif portant sur les services aux élèves dyslexiques a été déposé contre différentes commissions scolaires incluant la Commission scolaire des Patriotes. L'exercice de ce recours collectif a été autorisé par jugement rendu le 6 septembre 2005.

Passif environnemental

L'évaluation du passif environnemental de la commission scolaire est actuellement en cours. Sur l'ensemble des immeubles détenus par la commission seulement neuf sites ont été identifiés comme potentiellement contaminés. À ce jour, six rapports d'évaluation ont été reçus. Deux sites ne présentent aucune trace de contamination et quatre sites présentent des traces de contamination. Les coûts de réhabilitation de ces quatre sites pourraient s'élever à environ 535 000 \$.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlées directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2009.

Risque de crédit

La Commission scolaire consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Commission scolaire n'exige généralement pas de caution.

La Commission scolaire évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

La Commission scolaire est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des subventions de fonctionnement à recevoir, de la taxe scolaire à recevoir, des débiteurs, des stocks destinés à la revente, des emprunts à court terme, des créditeurs et frais courus, des revenus reportés et des autres passifs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La valeur comptable de la dette à long terme est représentative de sa juste valeur puisqu'elle porte intérêt aux taux du marché.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Conformément à une directive du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les chiffres comparatifs ne sont pas présentés dans les états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin 2009

Dépenses par activités

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Éducation préscolaire	9 693 380 \$
Enseignement primaire	57 936 311
Enseignement secondaire général	41 358 775
Formation professionnelle	2 293 058
Enseignement particulier	12 079 695
Formation des adultes	2 458 631

125 819 850 \$

ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION

Gestion des écoles et des centres	21 547 092 \$
Moyens d'enseignement	2 924 958
Services complémentaires	19 016 253
Services pédagogiques et de formation d'appoint	7 655 242
Animation et développement pédagogique	1 834 432

52 977 977 \$

SERVICES D'APPOINT

Hébergement des élèves	60 225 \$
Services alimentaires	805 830
Transport scolaire	16 240 490
Services de garde	17 541 385

34 647 930 \$

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Conseil des commissaires et comités	424 409 \$
Gestion	7 735 351
Services corporatifs	3 946 086
Perfectionnement	1 190 134

13 295 980 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin 2009

Dépenses par activités (suite)

ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES

Entretien et amortissement des biens meubles	4 780 917 \$
Conservation et amortissement des biens immeubles	13 318 989
Entretien ménager	4 719 815
Consommation énergétique	5 308 564
Location d'immeubles	346 049
Protection et sécurité	689 692
Amélioration, transformation et révocation majeure non capitalisable	174 213

29 338 239 \$

ACTIVITÉS CONNEXES

Financement	8 654 999 \$
Projets spéciaux	2 034 438
Rétroactivité	166 525
Droits de scolarité et ententes	692 014
Sécurité d'emploi	190 632
Prêts de services	767 377
Activités extrascolaires	4 877 161

17 383 146 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin 2009

Dépenses par nature

Rémunération	
Personnel cadre et commissaires	13 948 208 \$
Personnel enseignant et personnel de suppléance	117 755 300
Personnel professionnel	8 323 219
Personnel de soutien	41 071 036
Variation des banques de maladie	151 879
Variation des banques de vacances	307 326
Variation des heures supplémentaires accumulées	51 973
Variation des indemnités de départ dues	1 736
Contributions de l'employeur	19 679 751
	<hr/>
	201 290 428
	<hr/>
Frais de déplacement	983 873
Fournitures et matériel	12 578 847
Services, honoraires et contrats	37 790 086
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	11 351 941
Autres dépenses	9 467 947
	<hr/>
	72 172 694
	<hr/>
	273 463 122 \$